

## Le Fonds albanais de développement

Mitrojorgji M., Prifti L., Muzet A.

*in*

Civici A. (ed.), Lerin F. (ed.).

L'agriculture albanaise : contraintes globales et dynamiques locales

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 28

2001

pages 81-93

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI020094>

To cite this article / Pour citer cet article

Mitrojorgji M., Prifti L., Muzet A. **Le Fonds albanais de développement**. In : Civici A. (ed.), Lerin F. (ed.). *L'agriculture albanaise : contraintes globales et dynamiques locales*. Montpellier : CIHEAM, 2001. p. 81-93 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 28)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

# Le Fonds albanais de développement

**Maksim Mitrojorgji, Leonard Prifti, Alain Muzet**  
Fonds Albanais de Développement (FAD), Tirana (Albanie)

---

## I – Objectif général

L'objectif du Fonds Albanais de Développement (FAD) est le développement des zones rurales et urbaines de l'Albanie par la création d'emplois, l'appui aux activités économiques, la réhabilitation de l'infrastructure et des aides accordées à la restructuration du secteur privé. Le FAD cible principalement la population rurale la plus pauvre, ainsi que les chômeurs des zones urbaines (y compris ceux qui reçoivent une aide sociale ou une allocation chômage).

### 1. Ses principaux objectifs

Ses principaux objectifs sont :

- La réhabilitation des infrastructures rurale et urbaine existantes.
- L'introduction de moyens financiers dans les zones rurales et urbaines.
- L'édification d'un système décentralisé de crédit à l'échelon du village et de la ville.
- L'appui personnalisé dans le domaine économique et social.

### 2. Ses projets réalisés et en cours

*Projet de lutte contre la pauvreté rurale :*

Financement de 8 millions US\$ de l'*International Development Agency* (IDA), de la Communauté européenne, du gouvernement italien, du gouvernement français, du PNUD.

*Projet de développement rural :*

Financement de 9,28 millions US\$ de l'IDA, de la Communauté européenne, du gouvernement suisse (comprenant le projet pour le district de Puka, avec un financement de 2,7 millions US\$ du gouvernement suisse).

*Projet d'infrastructure urbaine et de développement des micro-entreprises :*

Financement de 3,98 millions US\$ de l'IDA et d'autres organismes.

*Projet de développement rural des zones du Nord-Est (Dibër, Has, Kukës, Tropojë) :*

Financement de 15 millions US\$ de l'IFAD et de la Banque Islamique.

*Projet de développement des collectivités locales :*

Organisé sous forme de petits projets financés dans le cadre du programme Phare par la Communauté européenne, avec un budget de : 8,5 millions d'euros pour Phare I ; 5 millions pour Phare II et 3 millions pour Phare III. Ces projets sont en cours de réalisation.

Depuis 1999, de nouveaux projets ont été montés sur une période de 4 ans :

- Projet d'infrastructure des banlieues :*  
Financement de 18 millions US\$ de l'IDA et d'autres donateurs.
- Projet de micro-crédit rural et urbain :*  
Financement de 18 millions US\$ de l'IDA et d'autres donateurs.

### 3. L'organisation

Le FAD emploie environ 120 personnes, dont les deux tiers sont des experts travaillant sur les différents secteurs et zones d'intervention. Les départements du FAD sont :

- département infrastructure (opérationnel)
- département crédit rural (opérationnel)
- département crédit urbain (opérationnel)
- département vétérinaire (opérationnel)
- département d'études
- département finances
- département administratif

Le succès du FAD au cours de ces dernières années a entraîné la consolidation des structures et la spécialisation technique des experts pour une meilleure réponse aux exigences de bailleurs de fonds.

Le FAD est donc devenu un partenaire crédible, qui, grâce à son expérience, peut avoir une gestion efficace des financements et une bonne mise en œuvre de projets. L'accroissement de ces financements et du nombre de projets ainsi que la spécialisation dans divers domaines d'intervention entraînent une nécessaire restructuration institutionnelle – et ce pour mieux répondre à l'évolution du champs de la coopération.

## II – Les domaines d'intervention

### **Travaux d'infrastructure :**

Le FAD appuie et finance des projets de construction et de réhabilitation d'infrastructure en mettant fortement l'accent sur la main d'œuvre. Les projets doivent répondre aux besoins des populations locales et être présentés par les communes ou les mairies. Ils doivent aussi répondre à certain nombre de critères socio-économiques déterminés en fonction de la zone d'intervention.

### **Crédit rural :**

Le FAD encourage et appuie la création de fonds de crédit villageois et finance des micro-crédits pour les exploitants agricoles, les commerçants, etc.

### **Soutien aux activités rurales :**

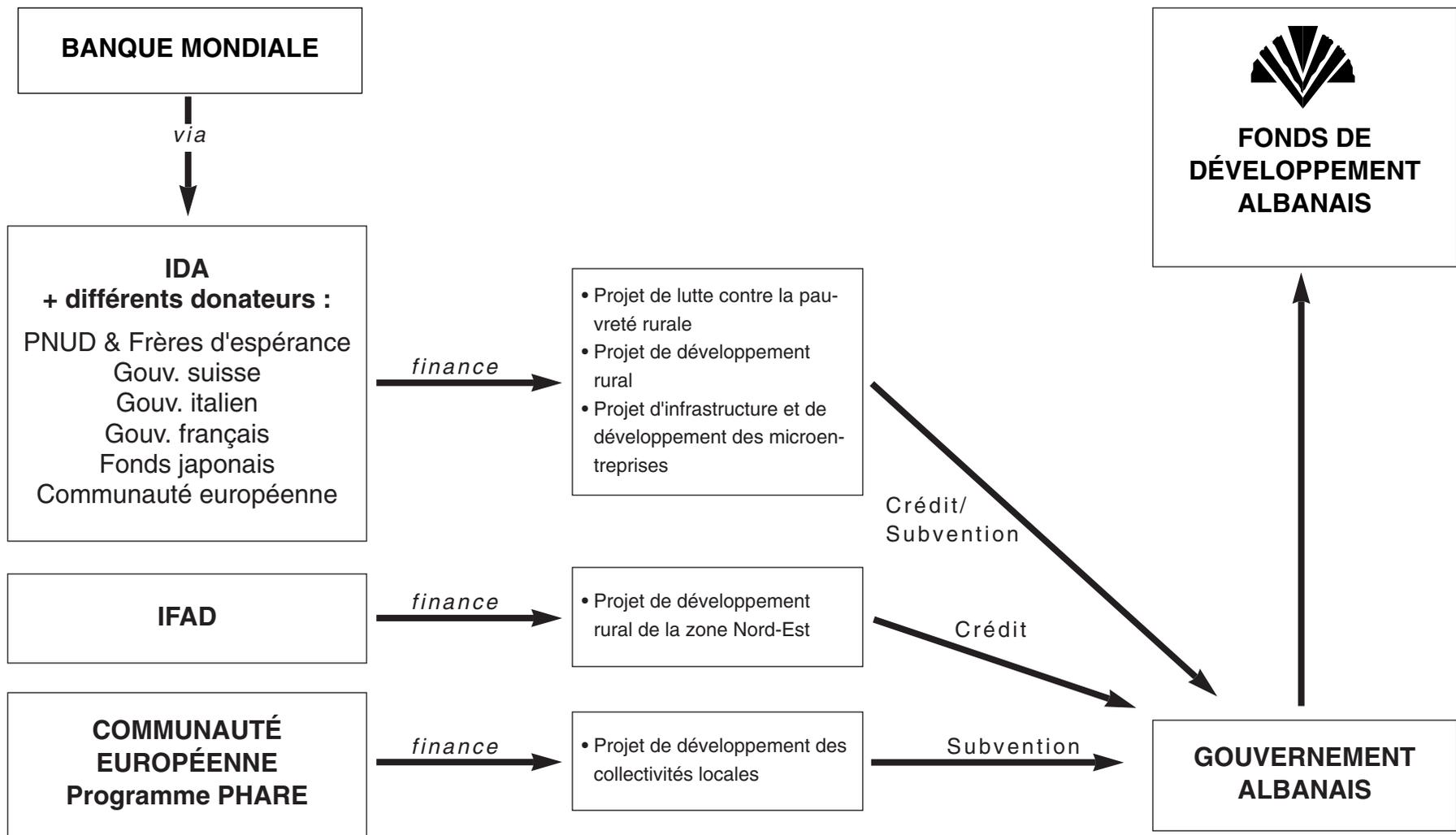
Le FAD soutient les activités rurales financées par des crédits, en particulier dans le domaine de l'élevage au travers d'un suivi vétérinaire.

### **Crédit urbain :**

Le FAD finance des micro-crédits et offre un service d'appui aux petits entrepreneurs pour la création et le développement d'entreprises.

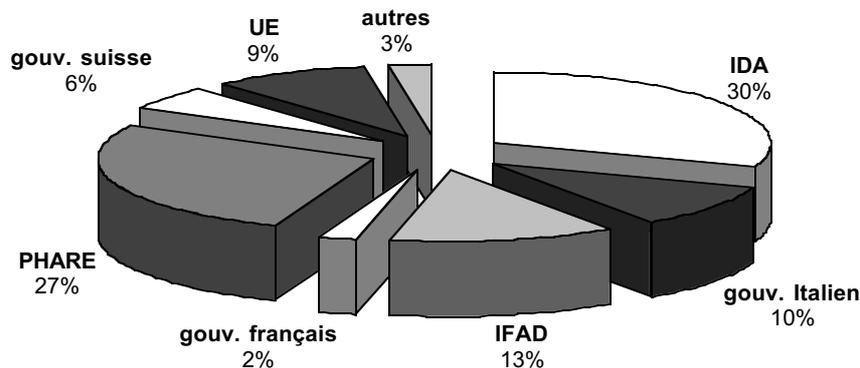
### **Etudes, suivi et évaluation :**

Le FAD évalue l'évolution et l'impact de ses activités à travers des études de terrain dans les zones d'intervention.

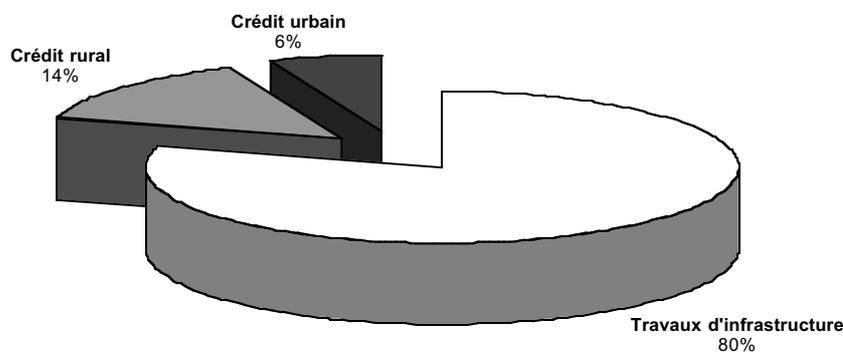


La répartition des bailleurs de fonds en fonction du montant des financements jusqu'au début 1999 ; le total de ces financements s'élève à 32,9 millions US\$.

**Graphique 1. Répartition des financements par bailleurs**



**Graphique 2. Répartition des financements par domaines d'activité**



### III – Evolution de la structure

Le FAD a été créé il y a six ans sous la forme d'une institution ayant pour objectifs :

- la réhabilitation de l'infrastructure socio-économique ;
- l'attribution de micro-crédits.

Ces objectifs ont donné lieu au montage de trois programmes principaux :

- réhabilitation de l'infrastructure au niveau local ;
- attribution de crédits dans les zones rurales et création de caisses villageoises (appui du programme vétérinaire) ;
- attribution de crédits dans les zones urbaines.

Ces trois programmes ne sont pas gérés par les mêmes instances techniques. Le FAD, appuyé par le gouvernement albanais et les investisseurs, cherche à introduire des réformes institutionnelles menant à la restructuration des institutions décentralisées. La plus grande indépendance de ces structures devrait entraîner leur spécialisation et le renforcement de leurs capacités.

En effet, il est important que les investissements des différents donateurs, octroyés sous forme de crédits ou de prêts par les organismes internationaux, soient appuyés par des organismes non-gouvernementaux, devant ainsi mener à un changement des activités et à une indépendance vis-à-vis de l'Etat. Les formes d'investissements du FAD doivent donc être compatibles avec les accords négociés avec les différents donateurs – qu'ils soient gouvernementaux ou non-gouvernementaux.

## 1. Infrastructure

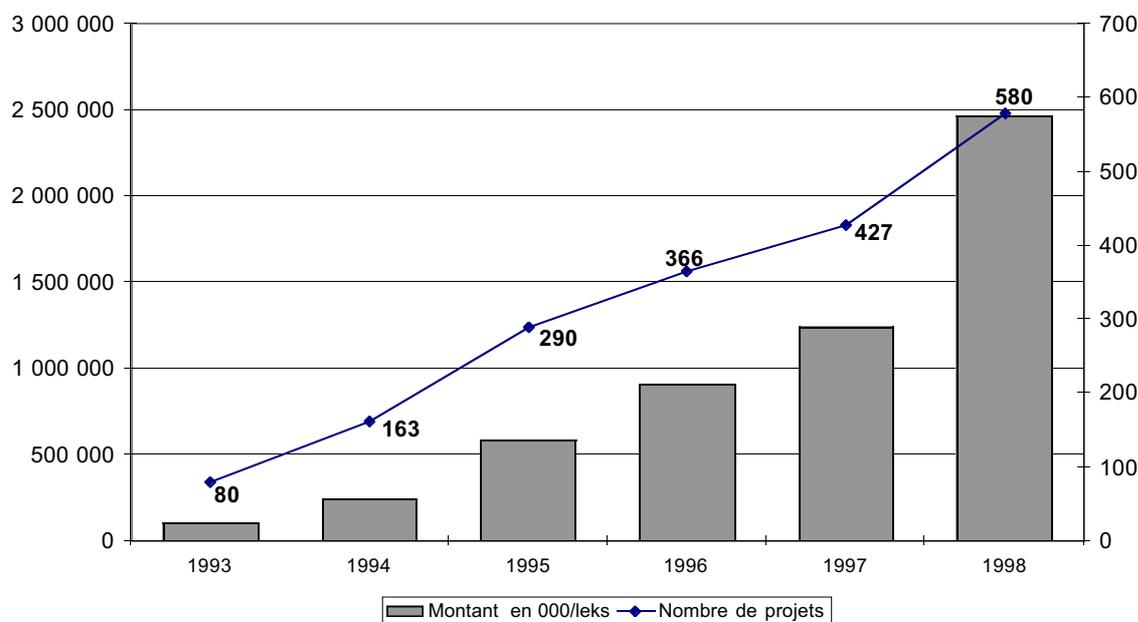
### A. Objectifs

- ❑ réhabilitation de l'infrastructure au niveau rural et urbain ;
- ❑ aide à l'emploi pour les populations bénéficiaires des projets ;
- ❑ formation du pouvoir local, dans le but de connaître les méthodes de stimulation et de gestion des fonds locaux d'investissement.

### Résultats obtenus dans le domaine de l'infrastructure

❑ nombre total de projets	580	(total de 23,6 millions US\$ d'investissements)
❑ projets réalisés	430	
<b>Lieu d'intervention :</b>		
❑ districts	36	(dans tout le pays)
❑ communes	230	
❑ villages	400	
❑ Emploi, en 1998, de 300 personnes pour la main d'œuvre ; aide à la création d'entreprises et appui à 220 entreprises privées de construction ; création et spécialisation de 200 bureaux d'études travaillant sur des projets d'infrastructure.		

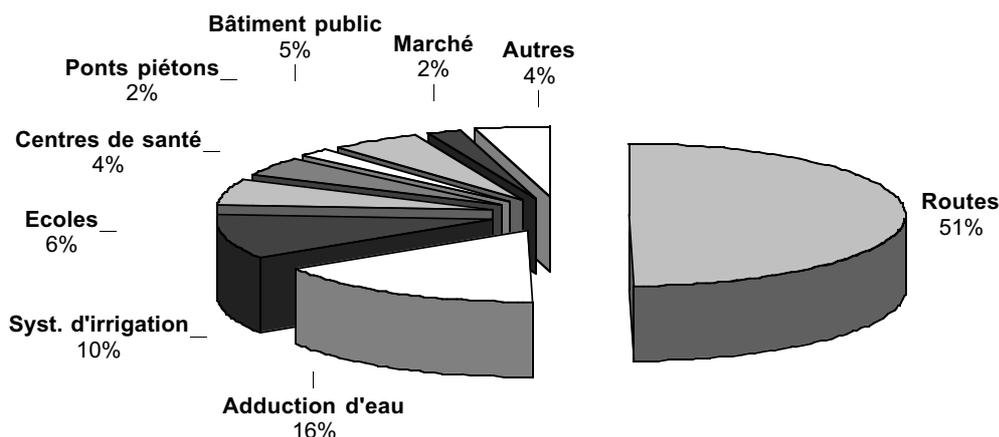
Graphique 3. Evolution des investissements et du nombre de projets



**Tableau 1. Volume physique des programmes Banque Mondiale : infrastructure rurale**

	En cours	Réalisé
214 routes	665 km	517 km
63 canalisations	211 km	179 km
59 systèmes d'irrigation	248 km ou 11 000 ha	235 km ou 9 600 ha
36 écoles	7 500 m <sup>2</sup>	7 300 m <sup>2</sup>
26 centres de santé	5 570 m <sup>2</sup>	5 300 m <sup>2</sup>
12 ponts piétons	1 045 ml	985 ml

**Graphique 4. Répartition des projets d'infrastructure rurale**



**Résultats obtenus dans le domaine de l'infrastructure urbaine :**

22 projets négociés dans 10 districts et 11 mairies, avec un budget total d'environ 1,4 millions US\$ et dont 13 sont déjà réalisés.

**B. Le Programme PHARE**

Dans le cadre du programme Phare, la Communauté européenne finance, depuis 1997, le projet "développement des collectivités locales" à hauteur de 8,5 millions d'euros (Phare I). D'autres programmes Phare II, III sont aussi en cours. Une unité spéciale a été créée au sein du FAD pour la gestion et la mise en œuvre de ces programmes.

**Résultats :**

- ❑ 135 projets d'infrastructure ont déjà été réalisés ;
- ❑ 8,8 millions US\$ investis, 6,6 millions US\$ dépensés ;
- ❑ montant moyen de chaque projet : 80 000 US\$ ;
- ❑ mise en œuvre d'un programme d'information au service des collectivités locales.

Le département "infrastructure", grâce à l'expérience acquise au cours de ces années, est devenu une structure efficace, capable de gérer un grand nombre de financements étrangers dans des projets d'infrastructure rurale et urbaine, sur tout le territoire de l'Albanie.

Les objectifs, tels que définis par les partenaires internationaux, ont été adaptés aux modes d'organisation traditionnelle des communautés albanaises. La sélection des projets se fait sur la base de l'approche "bottom-up" ; en fonction des besoins de la population, les collectivités locales présentent leur dossier directement au FAD.

Le montant des projets financés par le FAD varie de 50 000 US\$ accordés aux communes, à 150 000 US\$ pour les mairies.

Afin d'assurer la pérennité des projets, le FAD travaille sur la création de fonds d'entretien comme condition préalable à la mise en œuvre d'un projet. De plus, afin d'accroître la responsabilité des collectivités locales et de les aider à la gestion des fonds d'investissement, le FAD met en place un système de cofinancement des projets avec les communes/mairies.

### **Perspectives :**

- transformation en une institution spécialisée dans la réhabilitation d'infrastructure ;
- transformation en une institution capable de financer des activités sur la base de nouvelles relations avec ses partenaires.

## **2. Crédit rural**

### **A. Objectif**

Création et appui aux caisses villageoises pour l'attribution de micro-crédits aux habitants des zones rurales pour le financement de toute activité rémunératrice.

Etant donné l'absence de financements des activités rurales par le système bancaire classique, l'instabilité financière des banques commerciales et le manque de garantie financière des paysans, une institution de crédit a été créée pour financer des activités en milieu rural. Elle avait pour fonction d'appuyer le développement d'exploitations agricoles émergentes, dont la terre représentait le seul élément de propriété. Des Comités de crédits, constitués d'élus et de représentants du FAD, se sont ensuite créés au niveau des villages pour gérer les fonds attribués par le FAD sur la base de critères stricts. Ces Comités ont pour fonction de sélectionner les bénéficiaires, déterminer le montant et les conditions d'accès au crédit.

### **B. Conditions d'accès au crédit**

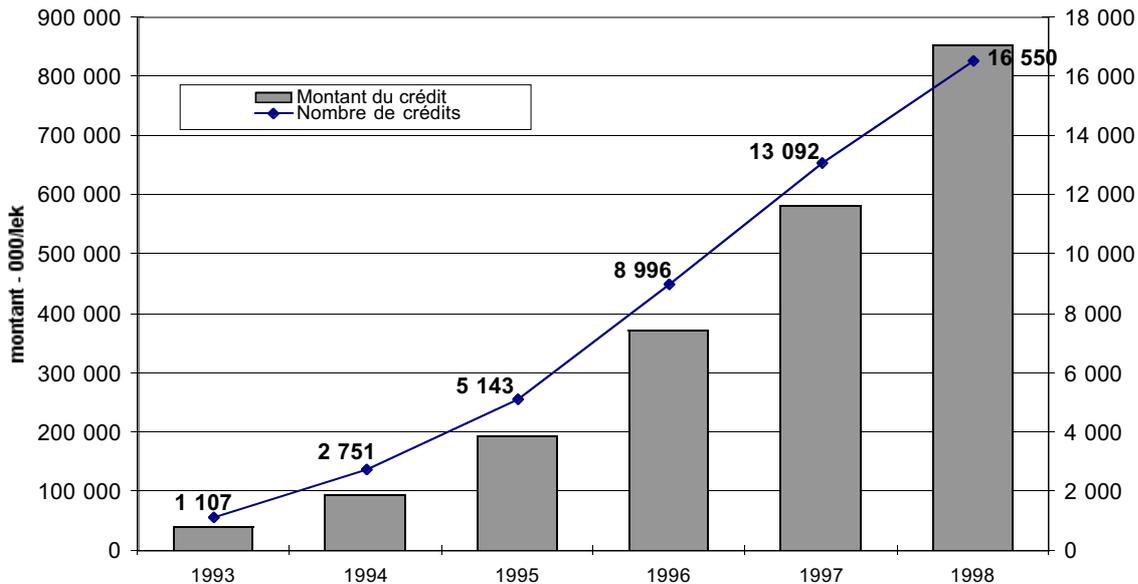
- bénéficiaires : les villageois n'ayant aucun accès au crédit bancaire ;
- activités financées : toute activité rémunératrice ;
- plafond du crédit : jusqu'à 1000 US\$ (jusqu'à 2000 US\$ dans certains cas) ;
- taux d'intérêt : entre 1,5 et 2 % par mois (en 1998) ;
- durée : de 1 à 3 ans.

L'institution de crédit rural, grâce à ses bons résultats (taux de recouvrement correct et demande croissante de crédits par les paysans) a pu mettre en place un système efficace et flexible de crédit. Il est intéressant de souligner que l'initiative économique villageoise connaît un développement important.

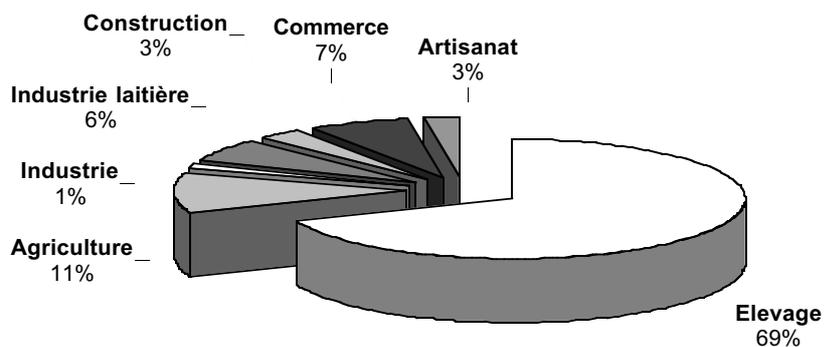
### **C. Résultats**

La mise en place de crédits villageois a entraîné le renforcement de la dynamique économique villageoise, c'est-à-dire la satisfaction des besoins de base de la population pauvre, l'élargissement des activités paysannes, l'augmentation de qualité de la vie. 16 650 crédits ont été attribués à 13 600 clients dans 11 districts, 55 communes et 220 villages ; le montant moyen est de 52 000 leks et la durée moyenne de 2,5 ans.

**Graphique 5 . Evolution du nombre de crédits et de leur montant**



**Graphique 6. Répartition des crédits par activité**



Etant donné la privatisation en cours du système bancaire albanais, il faudrait que le système actuel des fonds de crédit villageois se transforme graduellement en un système d'associations d'épargne-crédit qui conduirait à la mobilisation de l'épargne paysanne. Ces dernières seraient des institutions agréées légalement ayant pour but l'établissement d'un système de crédit de type APEX fonctionnant sous forme d'une fédération des associations d'épargne-crédit.

#### **D. Perspectives**

Transformation en un système autonome, privé et stable.

### **3. Appui vétérinaire**

#### **A. Objectifs**

- appuyer les actions du crédit rural orientées vers élevage ;
- appuyer et encourager la création d'associations s'occupant du traitement vétérinaire des animaux ;
- participer à la formation de spécialistes et d'exploitants agricoles dans le domaine d'élevage.

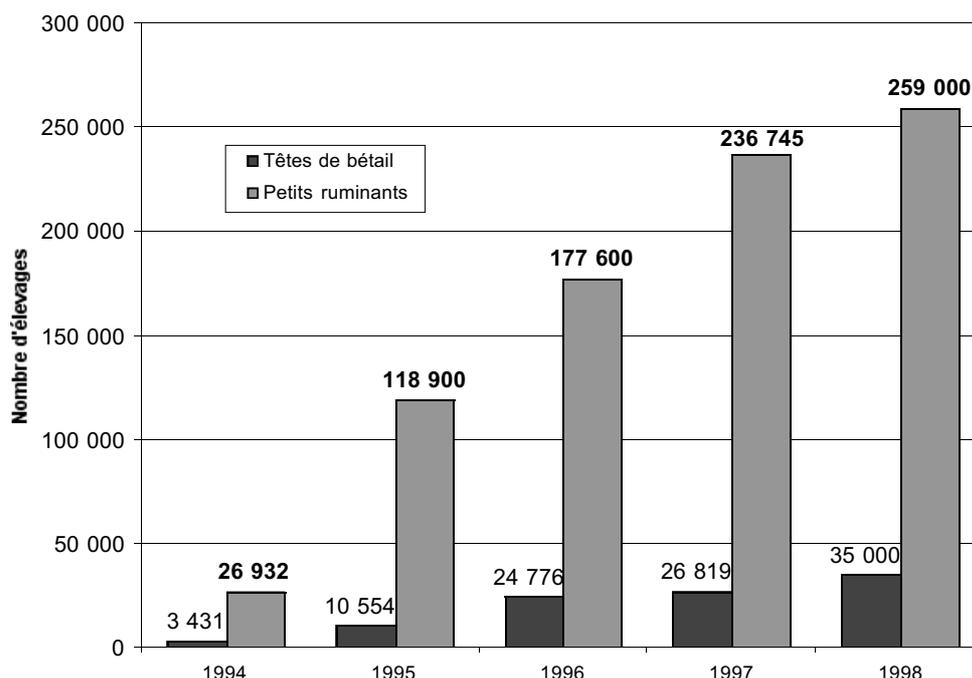
## B. Retombées géographiques

- 10 districts ;
- 50 communes ;
- 177 villages ;
- pour 17 000 économies villageoises.

## C. Résultats

38 000 têtes de gros bétail ont été traitées, ainsi que 311 000 têtes de petits ruminants.

Graphique 7. Evolution des interventions d'appui à l'élevage de 1994 à 1998



Pendant cette période, la répartition de la prise en charge de ces interventions a changé avec un accroissement de la contribution des exploitants agricoles, celle du FAD ayant baissé de 68 à 30 %.

## D. Impact

Ces interventions ont entraîné un accroissement de la productivité par têtes de bétail et du rendement des productions issues de l'élevage. Le développement de ce programme d'appui vétérinaire a eu des répercussions sur celui de crédit rural étant donné qu'environ 70 % des crédits attribués en zones rurales sont destinés à l'élevage.

## 4. Crédit urbain

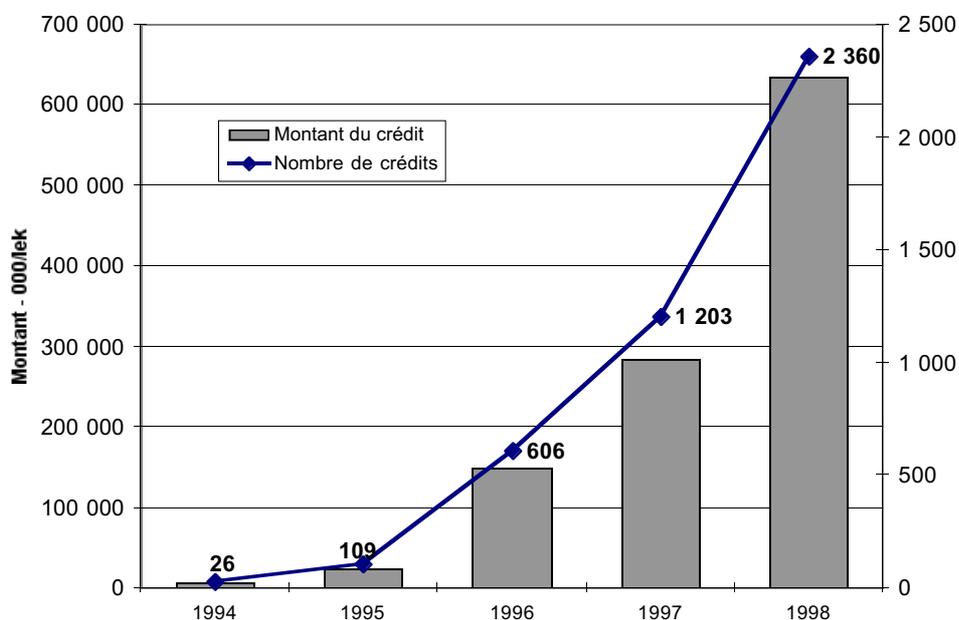
Le programme de crédit urbain a débuté sous forme de projet pilote en février 1994 dans le cadre du projet de travaux d'infrastructure urbaine et de développement des microentreprises. Etant donné le succès de cette activité, le projet a été reconduit en janvier 1996. Il connaît, depuis 1999, des réformes institutionnelles importantes.

## A. Objectif

Appui aux activités, aux indépendants et au développement des microentreprises grâce à :

- l'attribution de micro-crédits aux petits entrepreneurs qui n'ont pas accès aux crédits bancaires ;
- l'appui à la gestion et la formation de base.

**Graphique 8. Evolution du nombre de crédits et de leur montant**



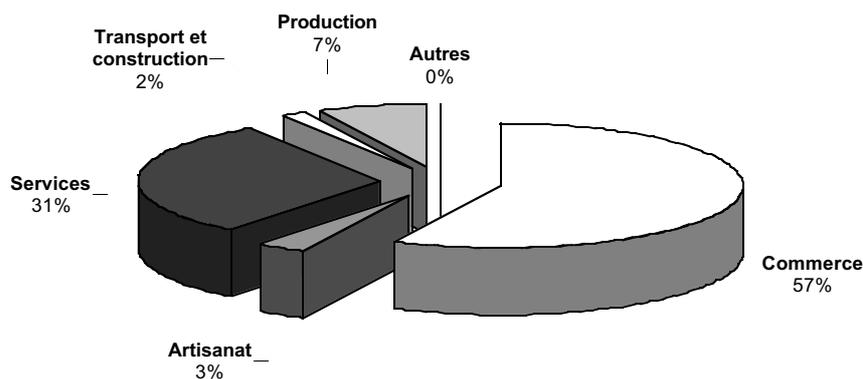
## B. Conditions d'obtention de crédits

- Bénéficiaires : chômeurs et personnes bénéficiant d'une aide sociale ;
- Activités financées : activités rémunératrices ;
- Plafond du crédit : 300 000 leks, si l'activité entraîne l'embauche de personnel, il s'élèvera à 500 000 leks ;
- Taux d'intérêt : 2,5 % par mois ;
- Remboursement : mensuel ;
- Durée: jusqu'à 2 ans.

## C. Résultats

- Nombre de crédits attribués : 2 360 ;
- Crédits financés à hauteur de : 634,9 millions leks ;
- Montant moyen du crédit : 269 000 leks ;
- nombre des personnes employées par crédit : 2,6.

**Graphique 9. Répartition des crédits par activité**



22 % des clients sont des femmes ; la répartition par catégorie sociale est :

- 59 % privés ;
- 33 % chômeurs ;
- 5,5 % salariés ;
- 2,4 % retraités et personnes recevant une aide sociale.

#### **D. Perspective**

Evolution vers une association à but non lucratif.

### **5. Etudes et suivi-évaluation**

#### **A. Objectifs**

- Faire un suivi des activités par projets ;
- Réaliser des études permettant de vérifier l'adéquation entre les objectifs d'un projet et les besoins du terrain.

#### **B. Résultats**

- Préparation de rapports périodiques, permettant de suivre l'évolution des activités du FAD ;
- Etudes d'impact des activités du FAD, réalisées lors de la mise en œuvre du projet "lutte contre la pauvreté rurale" ;
- Etudes (1994 - 1996) sur l'évolution des revenus et des activités agricoles ;
- Etudes socio-historique sur des villages albanais (Gjinar, Elbasan) ;
- Etude sur les stratégies des économies agricoles, leurs activités, la place du crédit ainsi que sur leurs capacités d'investissement.

## **IV – Perspectives de développement**

### **1. Création de nouvelles institutions**

Depuis 1999, suite à une phase de restructuration menée par les différents investisseurs du Fonds et le gouvernement albanais, le FAD se consacre à des travaux d'infrastructure locale.

De nouvelles institutions ont été créées avec chacune des objectifs spécifiques :

**Le Fonds albanais de développement** (ancien département infrastructure) :

Réhabilitation de l'infrastructure socio-économique.

**Le Fonds d'investissement rural** (ancien département du crédit rural) :

Attribution de crédits aux activités rémunératrices dans les zones rurales. Le Fonds devrait se transformer, sur une période de 3 ans, en un système privé d'autofinancement, grâce à la création de l'Union des associations d'épargne-crédit.

**La fondation BESA** (ancien département crédit urbain) :

Attribution de crédits aux petits commerces en milieu urbain. Cette fondation est issue de la transformation du microcrédit urbain en une institution privée.

**La Fondation pour le développement de l'élevage** (ancien département d'appui vétérinaire) :

Traitement scientifique de l'élevage orienté en particulier vers la prophylaxie. Elle est organisée sur le modèle d'une organisation non-gouvernementale.

## 2. Les nouvelles activités

- Projet de développement rural ;
- Projet pilote sur les microentreprises et l'infrastructure urbaine ;
- Projet de développement rural dans les districts du Nord-Est ;
- Projet de développement des collectivités locales ;
- Projet des travaux de la communauté.

En 1999, la Banque Mondiale a renouvelé son financement (17,4 millions US\$) pour le projet des travaux communautaires. Lors de la crise Kosovare de 1999, la Banque Mondiale a accru ses financements de 5 millions US\$, dans le but d'améliorer l'infrastructure des zones les plus touchées.

## 3. Méthode de travail

Le FAD développe une coopération accrue avec les collectivités locales de façon à résoudre les problèmes urgents d'infrastructure grâce au montage de petits projets rapidement mis en œuvre et définis comme prioritaire par les populations elles-mêmes. Le Fonds participe à l'identification de ces projets, à leur définition technique, à leur financement et à leur suivi. Il contribue aussi à la formation des collectivités locales aux méthodes de gestion des ressources locales.

## 4. Critères de base de la coopération avec les collectivités locales

Le FAD demande aux collectivités de :

- sélectionner de façon démocratique les petits projets en fonction de leurs priorités ;
- cofinancer des projets réalisés sur 5 ou 10 ans dans l'infrastructure publique rurale ou urbaine et la contribution du prix du revient, à hauteur de 20 % dans l'infrastructure de la production collective ;
- créer une association des utilisateurs en charge des problèmes d'entretien.

Par ailleurs, le Fonds finance :

- des projets présentés par une commune ou une mairie ;
- des projets entre 70 000 et 150 000 US\$ en fonction des zones de mise en œuvre.

## 5. Evolution des travaux

Depuis sa création, le FAD est présent dans 36 districts du pays. 623 petits projets d'infrastructure locale sont en cours avec un financement de 27 millions US\$. 496 petits projets ont été achevés grâce à un fonds de 21 millions US\$. 70 % des investissements sont orientés vers les zones rurales et 30 % vers les zones urbaines. La mise en œuvre de nouveaux projets se fait sur la répartition des financements entre le FAD et les collectivités, respectivement 40 et 60 %.

De petits projets sont menés dans 5 domaines prioritaires : routes en milieu rural et urbain (48 % des investissements), adduction d'eau (16 %), écoles, systèmes d'irrigation, centres de santé.

Graphique 10. Répartition des projets

